

Les sphères du pénal. Avec Michel Foucault

Histoire et sociologie du droit de punir, sous la direction de Marco Cicchini et Michel Porret (Université de Genève). Editions **ANTIPODES**, 2007, Lausanne, 320 p.

Autour de Michel Foucault, ce volume collectif réunit des historiens et des sociologues qui pensent le droit de punir, du supplice d'Ancien Régime aux usages carcéraux d'aujourd'hui. Si les concepts forgés par Foucault (discipline, panoptisme, gouvernementalité) s'imposent dans les sciences humaines contemporaines, cet ouvrage affronte les problématiques concomitantes de l'enfermement carcéral, des techniques punitives ou de la discipline du corps. Relectures de *Surveiller et punir* trente ans après sa publication dans le prisme des écrits antérieurs de son auteur, histoire du supplice, du marquage corporel ou de la relégation comme peine, conceptions et usages actuels du droit de punir dans le cadre pénitentiaire, finement analysé par la sociologie : les trois parties des *Sphères du pénal* avec Michel Foucault éprouvent l'outillage conceptuel que Foucault propose autour des arts de gouverner et de la rationalité néolibérale. Faisant écho au colloque de Genève organisé sous l'autorité de l'**International Association for the History of Crime and Criminal Justice**, ce volume illustre l'actualité, la fécondité et le renouveau des études pénales dont l'enjeu institutionnel pèse sur le devenir de l'État de droit. « Depuis une trentaine d'années, l'apport épistémologique de *Surveiller et punir* a été considérable dans la façon d'écrire, de réécrire, de penser l'histoire du droit de punir et sa pratique contemporaine. À la fois dans ses liens dialectiques avec le crime, l'*homo criminalis*, la société traditionnelle puis démocratique, ainsi que les institutions de l'État de droit. Fasciné par l' "intentionnalité punitive", Foucault suscite le débat avec les historiens qui pensent l' "impossible prison" sur le plan des pratiques sociales et qui en écrivent l'histoire selon les sources judiciaires. En inscrivant l'espace carcéral au cœur de la modernité sociale, en rappelant que le droit de punir forge le contrat politique, Foucault a placé les sciences humaines hors du positivisme juridique de l'histoire classique du droit. Une histoire du droit qui célèbre souvent sa généalogie pour illustrer le "progrès" linéaire des institutions que le droit légitime. Si les historiens n'ont cessé d'évaluer la méthode "philosophique" de Foucault, c'est qu'il propose une histoire problème bien éloignée des sources de la pratique et marquée par une épistémologie de la rupture du droit de punir moderne - la Révolution comme fin de l'Ancien Régime ; la prison "naissante" comme terme institutionnel du régime suppliciaire. »

(extrait de la préface des ***Sphères du pénal avec Michel Foucault. Histoire et sociologie du droit de punir***): « Je voulais que mes livres soient une sorte de *tool-box* dans lequel les autres puissent aller fouiller pour y trouver un outil avec lequel ils pourraient faire ce que bon leur semble, dans leur domaine. » M. Foucault, *Dits et écrits II*.

SOMMAIRE:

Introduction. Michel Foucault : penser le droit de punir (Marco CICCHINI, Michel PORRET)
RELIRE SURVEILLER ET PUNIR *Surveiller et punir*, laboratoire de la problématique de la gouvernementalité : des technologies de surveillance à l'instrumentation du pouvoir (Pierre LASCOUMES) Rationalisation et histoire des corps dans le parcours de Michel Foucault (Jean-François BERT) Le Panoptique n'est pas une prison. Panoptisme, économie, utilitarisme (Cyprien BLAMIRE) Durkheim, Fauconnet et Foucault. Etayer une perspective abolitionniste à l'heure de la mondialisation des échanges (Philippe COMBESSIE) *Surveiller et punir* « à l'Est » (Karel BOSKO) NOUVEAUX CHANTIERS DE L'HISTOIRE DE PUNIR La mémoire de l'infamie : pour une histoire de la marque judiciaire en France (1515-1832) (Patrice PEVERI) A la une de *Surveiller et punir* : l'anachronisme du supplice de Damiens (Michel PORRET) Foucault et la réforme des Lumières (Léon LOISEAU) Identifier, exclure, régénérer. La

relégation des récidivistes en Guyane (1885-1938) (Jean-Lucien SANCHEZ) Un « réquisit de rationalité ». Responsabilité pénale et aliénation mentale au XIXe siècle (Laurence GUIGNARD) Foucault et l'historiographie italienne de la criminalité et de la justice (Leonida TEDOLDI) THEORIES ET PRATIQUES ACTUELLES DU DROIT DE PUNIR Gouvernement des prisons et résistances infrapolitiques (Gilles CHANTRAINE) La fin du disciplinaire ? Rationalité pénale et processus de normalisation au XXIe siècle (Philip MILBURN) De l'entrelacement des disciplines et des dispositifs de sécurité en prison (Gaëtan CLIQUENNOIS) Conjuguer les disciplines au féminin (Coline CARDI) Penser le pouvoir pastoral dans les prisons actuelles (Irene BECCI) La peine sensorielle ou les avatars modernes d'une « pénalité de l'incorporel » (Simona Ioana SCHUMACHER) Les techniques d'isolement sensoriel : la désaffection punitive du corps prisonnier (Bernard ANDRIEU) Christian-Nils ROBERT et Jean KELLERHALS, Le juste punir : quelles représentations contemporaines ? (Noëlle LANGUIN)